

# FORUM



## DE LA SEMAINE

250 F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

18<sup>ème</sup> année N° 2724 du Lundi 22 Juin 2020

Social

### Novissi revient, avec quelques changements

P.4

site : <http://www.forumdelasemaine.com>



+ DE 15 Nouvelles CHAINES

22 22 65 65  
CANALPLUSTOGO

LES BOUQUETS  
CANAL+

Covid19/Restriction en vigueur

## Les Discothèques demeurent fermées

P.3



Lutte contre la Covid-19

### Le gouvernement peut compter sur la contribution des femmes des marchés

P.3



### TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

## Afrique

### Quel avantage tiré de la transhumance ?

La réponse dans ce dossier réalisé par agridigitale.net en collaboration avec les spécialistes de la question dont voici la première partie.

Avec un cheptel de plus de 60 millions de têtes de bovins et 160 millions de petits ruminants, la région ouest-africaine est une zone privilégiée pour l'élevage de ruminants domestiques.

Dans les pays sahéliens, on estime que 70 à 90 % du cheptel bovin, et 30 à 40 % de celui des petits ruminants sont élevés selon le système pastoral transhumant (CSAO/OCDE/CEDEAO, 2008).

Pratiqué essentiellement dans les zones arides et semi-arides (pays du Sahel, régions nord du Burkina), ce type d'élevage est souvent la seule activité productive qui valorise bien ces zones où les ressources sont dispersées et aléatoires en rapport avec la variabilité climatique.

Tous les spécialistes s'accordent pour dire qu'il préserve l'environnement et qu'il est rentable et compétitif. En outre, il permet à certaines communautés ouest-africaines, notamment les Peuls, d'affirmer leur identité culturelle.

La part du pastoralisme transhumant dans l'offre de produits animaux est estimée à 65 % de viande bovine, 40 % de viande de mouton et chèvre, et 70 % du lait (CSAO/OCDE/CEDEAO, 2008).

En Afrique de l'Ouest, le pastoralisme constitue le système d'élevage dominant des ruminants domestiques (bovins, ovins, caprins, camelins).

Dans les pays sahéliens de l'espace CEDEAO, les pasteurs pratiquent la transhumance comme mode de survie mais aussi comme mode de production économique. L'amplitude de cette forme itinérante de conduite du bétail a augmenté depuis les grandes sécheresses des années soixante-dix et quatre-vingt.

Les régions soudanaises des pays côtiers de la sous-région constituent les



principales destinations des transhumants des pays sahéliens. Dès lors, on assiste à une valorisation des complémentarités écologiques entre les pays du sahel et ceux de la côte de l'Afrique de l'Ouest.

#### Un fléau à éradiquer

Considérée par les éleveurs sahéliens comme une opportunité pour améliorer la productivité du cheptel, voire sauver des animaux d'une mort certaine, la transhumance transfrontalière est perçue par les populations des pays d'accueil comme un fléau à éradiquer.

Pour les pays sahéliens, la transhumance transfrontalière présente un certain nombre d'avantages parmi lesquels on peut citer : le déstockage saisonnier des pâturages sahéliens au moyen d'un transfert de charge saisonnière vers les régions méridionales à fortes potentialités pastorales, ce qui limite la dégradation des terres de parcours dans les terroirs d'attache ; l'augmentation de la productivité des troupeaux (augmentation de la production de lait et du taux de fécondité) et le maintien en vie du capital-bétail ; la faiblesse des coûts de production, ce qui permet d'obtenir

des produits animaux compétitifs sur les marchés côtiers par rapport aux viandes extra-africaines fortement subventionnées.

Dans les pays d'accueil, l'élevage transhumant contribue à satisfaire les besoins en viandes rouges, lait et produits laitiers (exemple de fromage peul) des populations des zones côtières qui sont déficitaires en cette catégorie de protéines.

Il participe également au développement de l'élevage avec l'introduction de nouveaux gènes de races de zébus, contribuant ainsi à améliorer le cheptel bovin local dominé par les races taurines certes rustiques mais souvent moins productives que les zébus, ainsi qu'à un transfert de fertilité organique.

Enfin, la transhumance permet un brassage des communautés utile au développement du capital social.

Malgré ses multiples avantages aussi bien pour les pays d'accueil que de départ, la transhumance transfrontalière est mise de nos jours à rude épreuve en raison des nombreuses conséquences sur les plans écologique, sanitaire et socio-économique. **Source : agridigitale.net**

## PASA / Financement additionnel L'état d'exécution des principales composantes sous examen de la Banque mondiale et du Gouvernement togolais dès Lundi

À l'agenda du PASA (Projet d'Appui au Secteur Agricole) au Togo, dès le lundi 22 Juin 2020 et ce jusqu'au 25 Juin prochain, une mission conjointe d'appui à la mise en œuvre du PASA de la Banque Mondiale et du Gouvernement Togolais, la 14ème du genre. Cette mission qu'accueille le PASA, située dans l'optique d'un bilan des progrès réalisés depuis la treizième mission qui s'est déroulée du 03 au 07 juin 2019, a pour objectif principal d'examiner l'état d'exécution des principales composantes du financement additionnel du PASA et de formuler des recommandations pour la mise en œuvre des activités.

#### Mieux connaître le PASA

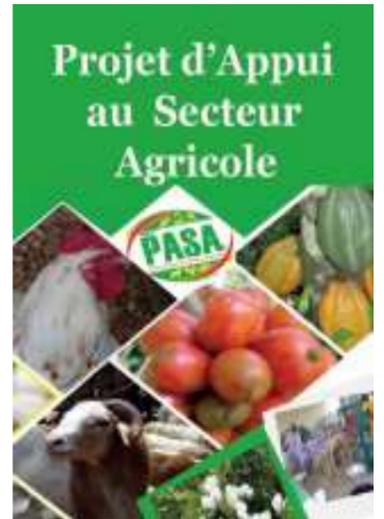
Projet d'appui au Secteur Agricole lancé au Togo depuis 2012, le PASA aura connu depuis lors deux phases d'exécution.

Il s'agit de la première phase dénommée « la phase initiale », exécutée jusqu'en 2017. Cette phase a permis selon les données d'engrangement d'importants résultats positifs.

Ce qui a facilité la mise en œuvre d'une seconde phase dite « la phase additionnelle », pour la période de 2017-2020.

Il ressort le PASA se veut un projet de réhabilitation et de renforcement des capacités productives des bénéficiaires dans les filières sélectionnées et de favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole au Togo. Et dans son exécution, il a été question de soutenir le développement des cultures vivrières stratégiques telles que le maïs, le riz, le manioc et l'igname tout comme les cultures d'exportation tels que le café, le cacao et le coton. Aussi, le PASA s'est-il investi à améliorer la productivité des productions halieutiques continentales et l'accompagnement du sous-secteur de l'élevage ; ceci, à travers notamment un appui à l'élevage traditionnel de volailles et de petits ruminants suivi de la promotion de l'élevage commercial.

Sur cette période d'exécution du PASA, on note que plus de 150.000 agriculteurs, 80.000 éleveurs, 4.700 pêcheurs, 33.000 acteurs de sous-projets innovants et



26.000 acteurs dans le volet nutrition ont été impactés.

On peut en retenir que de 2012 à cette année 2020 sur les deux phases de son exécution, le PASA a été d'un grand apport dans l'impulsion d'un nouveau dynamisme dans la transformation des produits agricoles au Togo à travers son modèle de financement dénommé le fond compétitif. Il s'agit en fait d'un fonds qui a propulsé plusieurs initiatives privées au rang d'entrepreneuriat. Quant aux filières riz, manioc, miel, arachide, soja et ananas, elles se sont vues revalorisées grâce au modèle novateur de mise en marché à l'instar des Entreprises de services et organisations des producteurs (ESOP), promues par le PASA qui au même moment, priorisait dans ses activités, les questions du genre, de la nutrition, du changement climatique et de l'engagement citoyen.

Ce sont donc autant d'éléments que les membres de la mission conjointe de la Banque mondiale et du Gouvernement togolais auront à toucher du doigt sur la période du 22 au 25 Juin 2020, pour le compte de cette 14ème mission.

**Adjoko G. de Zow / T228**

## COVID-19

### 6 gestes simples à adopter pour se protéger

L'évolution de la situation liée au coronavirus (COVID-19) est imprévisible et chacun doit donc se tenir régulièrement informé. Vous pouvez réduire le risque d'être infecté ou de propager la COVID-19 en prenant quelques précautions simples.

Voici des mesures annoncées par l'OMS et le gouvernement pour se mettre à l'abri de la pandémie et éviter aussi sa propagation.

**1. Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.**

Se laver les mains, conseillent les médecins, avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

**2. Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres**

personnes qui toussent ou qui éternuent.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes qui peuvent contenir le virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler ces gouttelettes et donc le virus responsable de la COVID-19 si la personne qui tousse en est porteuse », renseignent les Agents de la santé.

**3. Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.**

Reçu en début de semaine sur une radio locale, le colonel médecin, Dr Djibril Mohama conseille d'« éviter de porter régulièrement les mains sur le visage » en ces moments. Les mains, renseigne-t-il, sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. « Si vous vous touchez les yeux, le



nez ou la bouche, le virus peut pénétrer dans votre organisme et vous pouvez tomber malade », prévient le médecin.

**4. Veillez à respecter les règles d'hygiène respiratoire et à ce que les personnes autour de vous en fassent autant. En cas de toux ou d'éternement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude, ou avec un**

**mouchoir et jeter le mouchoir immédiatement après.**

Les gouttelettes respiratoires, selon les spécialistes, propagent des virus. En respectant les règles d'hygiène respiratoire, vous protégez les personnes autour de vous de virus tels que ceux responsables du rhume, de la grippe ou de la COVID-19.

**5. Si vous ne**

**vous sentez pas bien, restez chez vous. En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, appelez le « 111 »**

Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la situation de la pandémie. Si vous appelez ce numéro en cas d'apparition des symptômes ou en présence d'un cas suspect, vous recevrez d'utiles conseils et consignes.

**6. Informez-vous constamment pour savoir quelles sont les villes ou les zones où la COVID-19 se propage à grande échelle.**

Il est important de s'informer régulièrement pour savoir l'évolution de la pandémie dans le pays. Si possible, évitez des sorties ou voyages inutiles.

**ogotopnews**

## Société

# Pour résoudre les problèmes des prisons, le PDP propose une gestion public-privé

Face aux nombreuses difficultés auxquelles font face les détenues dans les maisons de détention, le Parti Démocratique Panafricain, (PDP), propose comme solution, à ces problèmes, une gestion privatisée des prisons.

En effet, dans une note rendue publique par le parti, l'on peut lire « Pour un suivi efficace, une meilleure protection des détenus dans les maisons carcérales et surtout afin de résoudre durablement le problème de la surpopulation dans les prisons du Togo, il urge, selon les idéaux du PDP, que le gouvernement revienne au mode de gestion des établissements pénitentiaires. » Ainsi, pour le PDP, il est temps d'opter pour une gestion déléguée ou une gestion mixte des prisons du Togo ou du moins, qu'une partie de certains services soit délégués « Un certain nombre de services, plus ou moins importants, doivent être délégués par l'administration pénitentiaire à des entreprises privées. » indique le PDP. Ainsi diverses missions seront sous-traitées à des entreprises privées, notamment la maintenance, le travail ou la formation professionnelle.

Pour Innocent Kagbara, « cette forme de gestion sera ainsi en partie déléguée à une ou plusieurs entreprises qui participeront au



quotidien au fonctionnement de l'établissement pénitentiaire aux côtés des agents de l'administration. » La gestion déléguée dans le secteur carcéral permettra l'externalisation de certains services au profit du secteur privé et la conclusion de partenariats public-privé pour la construction de nouveaux établissements. À travers ce mode de gestion, la situation du parc pénitentiaire togolais marqué par une suroccupation chronique et les conditions indignes de détention seront décaissées. « Les politiques pénales, de construction ou de rénovation menées depuis n'ayant pas véritablement apporté de

solution satisfaisantes à ce problème, faire participer le secteur privé sera la réponse la plus rapide et la moins coûteuse à cette situation. » indique le PDP dans sa proposition. Cependant, le parti indique « Aucune des fonctions de direction, de surveillance ou de greffe ne sera assurée par un partenaire privé, quelle que soit sa qualité ou son expertise. »

Grâce donc à cette nouvelle de gestion public-privé, l'intégralité des nouveaux établissements pénitentiaires seront conçus et construits en partenariat avec le secteur privé et tous seront en gestion déléguée. *Afrique-news.info*

## Covid19/Restriction en vigueur

# Les Discothèques demeurent fermées



Si les discussions sont très avancées pour la réouverture des lieux de culte, les discothèques elles demeurent pour l'instant fermées. C'est ce qu'a rappelé le gouvernement vendredi dernier aux populations togolaises surtout aux propriétaires de ces lieux. C'était à travers un communiqué conjoint signé des ministres Kossivi Egbetognon des Loisirs et Payadowa Boukpéssi de l'Administration Territoriale.

L'état d'urgence sanitaire lancé le 1<sup>er</sup> avril dernier par le Président Faure pour freiner la propagation du virus reste toujours d'actualité. Les mesures de restriction telles que le couvre-feu ou encore le bouclage des villes sont levées depuis un moment. Mais attention, les discothèques demeurent toujours fermées.

C'est d'ailleurs ce qu'a rappelé

le gouvernement dans un communiqué conjoint en date de vendredi 19 juin, signé du Ministre de la culture, du tourisme et des loisirs Kossivi Egbetognon et du Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa Boukpéssi.

Ceci étant, indique le communiqué, les Discothèques, lieux de regroupement humains où la distanciation physique est pratiquement impossible à respecter, restent et demeurent fermés sur toute l'étendue du territoire national.

Tout contrevenant à la mesure édictée ci-dessus, prévient les deux Ministres, s'expose à la vigueur de la loi.

La Covid-19 circule toujours dans le pays. Le Gouvernement reste vigilant afin de freiner son expansion.

*Avec l'interview.info*

## Covid-19/Notion de pic

# Le Professeur Djibril s'explique

Le Togo a-t-il déjà atteint son pic ? La question revient presque à chaque rencontre hebdomadaire de la Coordination nationale de gestion de la riposte contre la Covid-19 avec les professionnels des médias. Voici l'explication que donne souvent le Professeur Mohaman Djibril aux journalistes à propos de la notion de pic d'une épidémie.



Selon Mohaman Djibril, la notion de pic dans le cadre d'une épidémie « est théorique ». « Dès qu'il y a des contaminations interhumaines, la courbe continue sa montée. Dès qu'il y a une baisse suivie de recontaminations, ça remonte. Donc on peut avoir plusieurs pics », a souligné le médecin-colonel et Coordonnateur de la Cellule nationale de la riposte contre la Covid-19.

Le professeur a illustré ses explications avec le cas de la Chine. « Si on prend l'exemple de la Chine, on peut se dire qu'elle a eu un pic qui s'est redescendu mais maintenant que cela repart, ça va remonter donc on peut avoir

plusieurs pics qui peuvent être rapprochés ou espacés. C'est pour cela qu'il faut rompre la chaîne de contamination », a indiqué le Professeur Mohaman Djibril.

En effet, le Togo a déjà atteint un pic. « Actuellement, comme les chiffres baissent au Togo, nous pouvons dire qu'on a atteint un pic », précise le médecin qui ajoute. « Si nous lâchons, la recontamination peut reprendre et un autre pic peut-être plus haut que le premier peut arriver ». C'est pour cela, conclut le professeur, qu'on dit que « cette notion de pic est une notion théorique ».

*Togotopnews.com*

## Lutte contre la Covid-19

# Le gouvernement peut compter sur la contribution des femmes des marchés

En plus de son impact sur le plan sanitaire, la Covid-19 affecte fortement l'économie togolaise. Malheureusement, les femmes des marchés ne sont pas épargnées.

Ce dimanche 21 juin 2020, les présidentes des marchés du grand Lomé étaient en réunion pour se rappeler le rôle qui est le leur afin d'endiguer la pandémie.

Ce fut aussi une opportunité pour ces femmes de témoigner leur reconnaissance au Chef de l'Etat pour son soutien aux marchés dans le cadre de la lutte contre le mal invisible.

« Nous les femmes des marchés sommes exposées à la Covid-19. Le Chef de l'Etat nous a apporté son aide avec notamment Novissi, la mise en place des dispositifs de lavage des mains et la diminution des taxes. Cette assise nous permettra de réfléchir sur ce que nous devons faire à notre tour pour aider le gouvernement à freiner la maladie. Il s'agit de voir le message à partager avec les femmes et les clients dans nos différents marchés pour que le respect des mesures barrières soit effectif dans nos marchés », a indiqué Mme Pascaline Dangbé,



présidente des femmes du marché d'Adidogomé Assiyéyé.

Il faut dire que le couvre-feu instauré par le Gouvernement a eu un impact considérable sur les activités de ces femmes. Aujourd'hui, elles se réjouissent de sa levée et envisagent de sensibiliser toutes les femmes à être rigoureuses quand au respect des mesures barrières afin que le virus de la Covid-19 ne siège dans aucun marché du pays.

Conduite par les présidentes

des marchés du grand Lomé notamment celle du marché de Hédzranawé, Mme Azia, la réunion a porté sur la pandémie, ses effets sur la santé, sur la manière de se protéger et sur la sensibilisation à faire pour une responsabilité individuelle et collective des femmes dans les différents marchés sur l'ensemble du territoire. Des doléances ont été également enregistrées pour les soumettre aux autorités.

*l'interview.info*

## Culture/Affaire de reconversion

### Les artistes lancent un S.O.S à Faure Gnassingbé

La tension est toujours vive entre les artistes et le ministre de la Culture, du tourisme et des loisirs, Kossivi Egbetonyo.

En effet, dans une lettre adressée le 16 juin 2020 aux Directeurs régionaux de la culture, le ministre conviait ces derniers à lui faire parvenir, au plus tard vendredi 19 juin 2020, le nombre total d'acteurs culturels désireux de bénéficier d'une initiative qu'il a prise dans le cadre des actions d'accompagnement des acteurs culturels pendant la pandémie du Coronavirus.

Une initiative qui selon le ministre, permettra aux acteurs culturels de faire face à leurs besoins quotidiens en souscrivant aux produits du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) enfin de se reconverter dans de nouvelles activités.

Cette idée du ministre Kossivi Egbetonyo a été reçue avec beaucoup de circonspection et de colère par les acteurs culturels.

« Lors d'une rencontre d'échanges tenue ce jeudi 18 juin 2020 à Lomé avec les responsables des organisations représentatives des acteurs culturels, le ministre Egbetonyo est resté ferme en déclarant dans ses propos introductifs aux échanges, que le ministère ne reculera pas sur cette initiative prise en vue de réponse à la situation précaire dans laquelle les acteurs culturels se sont subitement retrouvés du fait de la paralysie de leurs activités, consécutive aux mesures barrières prises



en vue de juguler la pandémie de Coronavirus », a rapporté le Syndicat des artistes Interprètes et Auteurs Compositeurs du Togo (SARIAC-TOGO) dans un communiqué rendu public vendredi 19 juin 2020.

Une position que déplorent les acteurs culturels qui voient dans cette posture de leur ministre de tutelle, un refus du dialogue et de la concertation.

Pour ceux-ci, la situation sociale dans laquelle se trouvent aujourd'hui les acteurs culturels appelle à des solutions urgentes que ne peuvent assurer les produits FNFI.

Le SARIAC-TOGO se félicite cependant, de la disponibilité exprimée solennellement par le Chef de l'État à offrir un accompagnement aux couches sociales vulnérables dont les activités ont été paralysées par la Covid-19.

Mais toutefois, le syndicat rejette l'offre telle que formulée par le ministre de la Culture qui selon lui, n'est pas en adéquation avec la situation sociale actuelle de ses membres. Une situation qui est consécutive aux mesures barrières édictées par le gouvernement dans le but d'empêcher la propagation de la pandémie du Coronavirus.

« Face au refus du dialogue affiché par le ministre Komivi EGBETONYO, le SARIAC-TOGO en accord avec l'expression des responsables des organisations représentatives des acteurs culturels, lance un S.O.S au Président de la République, Son Excellence Faure GNASSINGBE afin qu'il vienne au secours des artistes », indique cette association dans son communiqué.

Afreepress.info

## Société

### Les personnes handicapées sollicitent des subventions de l'Etat



La coordination du Cercle d'action pour le développement des personnes handicapées (CADEPH) a échangé vendredi avec la Direction préfectorale de l'action sociale. La rencontre a été ouverte par Adamou Abdoulaye, maire d'Agoè-Nyivé 4 en présence des responsables d'autres associations œuvrant pour l'épanouissement de la personne en situation de handicap.

La rencontre a permis de sensibiliser les responsables communaux de la direction préfectorale de l'action sociale et les délégués communaux de CADEPH sur les mesures barrières du covid-19 et les inviter à leur tour à sensibiliser les personnes handicapées surtout leurs accompagnements dans la préfecture d'Agoè-Nyivé.

Elle a aussi favorisé l'envoi en mission des délégués communaux de CADEPH à l'exercice de leur fonction et la mise sur pied d'un cadre préfectoral d'évaluation et d'harmonisation des actions de promotion des droits des personnes handicapées.

« Nous œuvrons pour que les budgets des communes soient sensibles aux droits des personnes handicapées. Une fois que c'est fait, nous allons avec l'appui de la direction de l'action sociale faire en sorte qu'il

y ait une subvention annuelle à l'association CADEPH pour nos membres dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle », a indiqué Gratien Akakpo-Numado, président du CADEPH.

A l'occasion, la FETAPH, représentée par son directeur de programme, Dodzi N'Tekpo a offert à chaque commune de gel hydro alcoolique, de dispositif de lave-mains, du savon liquide et des affiches.

De son côté, le maire d'Agoè-Nyivé 4 offre un stage à 2 personnes handicapées à la mairie de Togblékopé.

« On a besoin de vous, vous avez besoin de nous mais vous avez déjà démontré que vous êtes suffisamment organisés et que vous n'attendez que de nous » a témoigné M. Abdoulaye à l'ouverture de la rencontre.

Pour sa part, le directeur préfectoral de l'action préfectorale, Wissiliwa Sallah a félicité le CADEPH pour l'organisation de cette rencontre.

Pour lui, c'est le signe de la détermination du président du CADEPH à lutter contre la vulnérabilité des personnes handicapées.

Togobreakingnews.info

## 21 juin 2020

### Le Togo n'a pas oublié ses martyrs

Le premier ministre Komi Selom Klassou a déposé dimanche 21 juin à Lomé au nom du Chef de l'Etat de gerbe de fleurs aux pieds de la stèle à l'occasion de la fête nationale dédiée aux martyrs. Yawa Tségan, présidente de l'Assemblée nationale, des officiers supérieurs des FAT, des membres du gouvernement ont assisté à la cérémonie dans le strict respect des mesures barrières, pandémie de coronavirus oblige.

L'acte a été accompagné de la sonnerie aux morts et de l'hymne national, dans une ambiance de recueillement qui traduisait, sans nul doute, l'estime et la considération du peuple pour ses martyrs. Des martyrs dont l'histoire restera à jamais gravée dans les mémoires, comme étant des héros d'inspiration pour bâtir la nation togolaise, dans un esprit d'entente, de cohésion et de respect mutuel. Au-delà de cet appel qu'inspire cette journée, c'est aussi l'occasion de rendre gloire à Dieu, le miséricordieux, pour la paix et tous ses bienfaits en faveur du pays, tout en l'invoquant, afin qu'il accorde un repos éternel à ces martyrs de la nation.

#### Historique

La journée des martyrs tire son origine des événements



malheureux de 21 juin 1957 à Pya Hodo, dans la préfecture de la Kozah.

Ce jour-là, les nationalistes ont organisé une manifestation pour protester contre le statut d'autonomie que la France proposait d'accorder au Togo, selon la loi Cadre (loi Gaston Defferre). Mais, l'armée coloniale ne comprenant pas les velléités d'aspiration populaire à la souveraineté, a résolu de tirer sur la foule de manifestants, causant plusieurs morts et blessés.

En dehors de ces morts, le Togo a enregistré, tout au long de

son histoire, d'autres victimes de la liberté. Dans plusieurs communes, villes, banlieues et villages togolais, des femmes et hommes ont donné de leur vie pour que vive « La Terre de nos aïeux ». Des noms et des vies sont arrachés, des destins ont été fauchés, des voix se sont à jamais tues, tout simplement parce qu'ils défendaient la liberté. C'est donc en hommage à l'ensemble de ces victimes de l'histoire tumultueuse du Togo que le 21 juin est célébré en tant qu'un des événements fédérateurs de la nation, de l'avis de certains historiens.

24heureinfo.com

NB : Titre changé

## Social

### Novissi revient, avec quelques changements

Ce n'est pas tout à fait la fin pour le programme de revenu universel de solidarité Novissi. Quelques jours après l'annonce de sa suspension (suite à l'assouplissement des mesures restrictives), l'Etat informe d'une revue de l'Initiative, « pour mieux adapter à la stratégie nationale de riposte ».

En effet, cette nouvelle stratégie consiste en une application plus ciblée des mesures de confinement. Ainsi, « les mesures strictes de riposte comme le couvre-feu ne s'appliqueront plus à l'échelle préfectorale, mais cantonale ». Avec une application systématique dans les cantons où de forts taux de contaminations seront constatés.

On devrait donc aller vers une application plus localisée du Programme de transfert monétaire, selon les besoins. C'est pourquoi, « le Gouvernement invite donc les populations à continuer à s'inscrire au programme en composant \*855# afin d'en bénéficier si jamais leur canton devrait être soumis au couvre-feu » ; d'autant que seules les personnes déjà inscrites



pourront donc être bénéficiaires à ce moment.

À ce jour, Novissi représente quelque 11 milliards FCFA, distribués à un peu plus d'un demi-million de citoyens (notamment dans le Grand Lomé et à Tchaoudjo), parmi lesquels 65 % de femmes. Ces transferts ont principalement bénéficié aux revendeur(se)s (40,29 %), couturier(e)s (16,28 %) et aux ménagères (12,44 %).

Togofirst.com

## Sommet Afrique France 2020

# 28 togolais parmi les lauréats du Challenge 1000 entrepreneurs

28 entrepreneurs togolais en tout figurent parmi les lauréats du Challenge 1000 entrepreneurs, sous le pilotage de Digital Africa.

La compétition, lancée en marge du Sommet Afrique France 2020, vise à récompenser le top des entrepreneurs du Continent. Au Togo, les récipiendaires couvrent plus de domaines de compétences et les résultats font émerger certaines « vedettes » traditionnelles, de l'écosystème des startups.

Ces derniers couvrent différents domaines de compétences, allant de la Fintech (comme Semoa), à l'agrobusiness (ChocoTogo), ou encore les solutions digitales (Dashmake, eCentre Convivial).

Le couronnement de la compétition devait se dérouler lors du Sommet, ce mois-ci (ce 04 juin dernier), mais ces plans auront été bousculés, Coronavirus oblige. Néanmoins, en attendant, ces entrepreneurs togolais bénéficieront d'un programme d'accompagnement dédié, en vue de leur permettre d'avoir accès à des financements, de la formation, des mises en réseaux ou de la visibilité, ainsi que d'autres ressources pour leur projet.

Liste des entrepreneurs togolais lauréats du CHALLENGE DES 1000 ENTREPRENEURS

1. MADJAMAGBO Edem - Semoa Togo
2. M AGBOGLO Joël - Enginnova
3. M AKAKPO -LADO G.



Edouard - Centre de recherche d'invention et d'innovation technologique

4. M AKOLLY Kafui Koffi - eCentre Convivial

5. Mme ALLAH-ASSOGBA Venunye Lucia Ahoefa - TOGOSIME

6. M AMGADJE Kossivi - GLOBAL AGRIMAN COOPERATIVE (GAC)

7. MANKOU Koffi Gagnon - BIO SENTEURS ET ESSENCES D'AFRIQUE (BIO SEA)

8. Mme AOUISSA TIENY MAWELABAN - CHRISTINA FOODS

9. M ATAKPA Kodjo - ZONOA EDUCATION

10. M BEMAH Gado - Green Industry Plast Togo (GIPTOGO)

11. M D'ALMEIDA Edem - Groupe Africa Global Recycling

12. Mme DEGBE EPSE KINVI Akossiwa Lawanie - JD Espace

13. M DEPO Adebayo Ajadi - Knowledge for Impact Togo

14. Mme DIABANGOUAYA Delia Sonia - Chocotogo

15. M EKLOU Armand - BETHEL KEBAB

16. MEKLOU Kokou Sélom - EP GROUP (Energy for people)

17. M ETCHRI EDEH DONA - Centre local d'Incubation Numérique (CLIN)

18. Mme GABONIAM Ayélé Sikavi - A.S.S connection (A2S connection)

19. Mme GUIKOUME MESSINA - MESSIBAT INTERNATIONAL

20. M KOMI MAGLO - Organisation pour la promotion de l'Agroécologie solidaire (OPAS)

21. Mme KPANTE Gambah Labopou - CHOCOTOGO

22. Mme KPEMISSI Solim - FUTURE OF AFRICA COOPERATIVE

23. M NOUSSIA Kokou Amétépé - Eco-Packaging House

24. M OGNANKITAN KOFFI DODJI - NSCPA

25. Mme SAMA Médissa - Société Inter-Africaine Commerciale (SIACOM)

26. Mme TENU LAWANI Abra - Soleil et Pingouin

27. MTOZO Komabou - GREEN AGRINOVA

28. M YAWOVI Agbéwonou Darwin - DASHMAKE

Source : [togofirst.com](http://togofirst.com)

## Social

# Le Togo solidaire des 11 968 réfugiés présents sur son sol



A l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, le ministre de la sécurité et de la protection civile, général Yark Damehane a manifesté au nom du gouvernement sa solidarité avec les personnes contraintes par des persécutions ou des guerres à fuir leur foyer et pays.

11. 968. Tel est le nombre d'hommes, femmes et enfants de différentes nationalités qui ont fui leur pays pour trouver refuge au Togo. Le pays, qui reste une terre d'accueil, « poursuivra sa collaboration avec le bureau local du HCR pour assurer un bon séjour à ces personnes obligées de fuir leur pays », assure le ministre de la sécurité, général Damehane dans un message vidéo.

En 2016, le Togo a actualisé la loi portant statut des réfugiés qui offre désormais une deuxième chance aux réfugiés de saisir une commission de recours d'examen de leur demande d'asile. La loi a prévu également des mesures en cas d'arrivée massive des demandeurs d'asile sur le territoire, ainsi qu'une procédure d'acquisition et de perte du statut de réfugiés, prenant en compte le principe de l'unité familiale.

Chacun de nous peut agir

En cette Journée mondiale, le Secrétaire général a rappelé « notre obligation fondamentale d'accueillir celles et ceux qui fuient la guerre et les persécutions ». Le HCR a appelé à accroître la solidarité et les efforts mondiaux pour inclure et soutenir les réfugiés, les déplacés et les apatrides, ainsi que leurs hôtes. « Qui que vous soyez. D'où que vous veniez. Chacun de nous peut agir. Chaque geste compte », a dit M. Grandi.

Dans le monde, le nombre de réfugié est chiffré à 80 millions. Fait plus choquant encore : « dix millions de ces personnes ont fui au cours de la seule année dernière », précise António Guterres, qui fut pendant 10 ans à la tête du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Au nom des Etats-unis d'Amérique, l'ambassadeur au Togo, Eric Stromayer a remercié le gouvernement togolais pour avoir travaillé avec la communauté internationale « pour aider les réfugiés présents » installés dans le pays. Il assure que son pays reste le grand « fournisseur d'aide au monde ».

24heureinfo.com

## Santé/Journée internationale de la drépanocytose

# L'ONG Caring For All encourage le test d'électrophorèse

La drépanocytose est la maladie génétique et héréditaire la plus répandue dans le monde. Pour faire face à ses conséquences qui touchent plus de cinquante (50) millions de personnes sur la planète, dont la majorité en Afrique et amener les populations à prendre conscience du danger, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a institué une journée internationale consacrée à la lutte contre la drépanocytose. Cette journée est célébrée chaque 19 juin.

Au Togo, la journée a été commémorée vendredi dernier par l'ONG « Caring For All » à travers une conférence de presse organisée au Centre national de recherche et de soins aux drépanocytaires, logé au CHU Campus.

L'objectif est de sensibiliser les acteurs que sont : les universitaires, les responsables d'églises, la chefferie traditionnelle et les journalistes, sur la nécessité d'éduquer les jeunes en âge de procréer à connaître leur statut avant le mariage.

« À la suite de nos actions de sensibilisation et de dépistage sur la drépanocytose en 2019 et début 2020, nous avons jugé utile d'organiser ce 19 juin, jour de la journée internationale dédiée à cette maladie, une conférence de presse pour sensibiliser davantage, éduquer et informer la population, surtout dans ce contexte de crise sanitaire liée au Covid-19. Si cette maladie est dans une famille, c'est vraiment un calvaire. Je me suis engagée dans cette lutte parce que je connais bien cette maladie. J'ai un enfant qui est SS donc je me dis que, si tu es passé par une situation ou une souffrance, il faut la partager avec les autres pour qu'ils ne tombent dans cette situation », a confié Catherine STONE,



Présidente de l'ONG.

Au Togo, selon les données d'études hospitalières, plus de 4% de la population présente des formes symptomatiques de la drépanocytose et environ 16% de la population serait porteur du gène responsable de la maladie.

Saluant les actions de l'ONG, le Directeur du CNRSD, Dr Hèzouwè MAGNANG a insisté sur l'importance du test d'électrophorèse, qui selon lui permet d'éviter la naissance des enfants drépanocytaires.

« L'étude de l'hémoglobine par la méthode d'électrophorèse de l'hémoglobine est très importante parce que, c'est le seul moyen qui permet de connaître le type d'hémoglobine que l'on porte et à partir de cela, on peut choisir son conjoint

dans le but d'éviter d'avoir des enfants drépanocytaires, c'est vraiment important », a-t-il indiqué.

Dans le but d'atteindre un grand nombre de personnes, l'ONG « Caring For All » veut passer par les églises, les chefs traditionnels et les mairies qui célèbrent souvent les mariages dans la communauté. Elle compte mener une campagne de sensibilisation et de dépistage des jeunes sur l'ensemble du territoire après cette crise sanitaire liée au Covid-19.

Pour rappel, « Caring For All » est une ONG internationale basée aux États-Unis avec une représentation au Togo depuis 2019. L'ONG lutte également contre l'excision des jeunes filles, le viol des enfants et la maltraitance des veuves.

Afreeoress.info



©HM

*la puissance des épices africaines*

## vertu

Apéritif  
Digestif  
Antibiotique  
Antioxydant  
Anti-hémorroïde  
Aphrodisiaque  
anticancéreux



UN PLUS D'ALCOOL... EN DANGEREUX POUR LA SANTÉ



©HM

*la puissance des épices africaines*



UN PLUS D'ALCOOL... EN DANGEREUX POUR LA SANTÉ

## LA LIQUEUR AUX ÉPICES

MADE IN TOGO

[fb.me/liqueur.epices](https://fb.me/liqueur.epices) [www.medil.org](http://www.medil.org) [medil.togo@gmail.com](mailto:medil.togo@gmail.com)

+228 90 40 20 30

+228 96 97 26 65



[fb.me/liqueur.epices](https://fb.me/liqueur.epices) [www.medil.org](http://www.medil.org) [medil.togo@gmail.com](mailto:medil.togo@gmail.com)

+228 90 40 20 30  
+228 96 97 26 65





#CQFS

La loi fiscale permet à tout contribuable qui anticipe, au regard de l'évolution de ses activités, une baisse de son chiffre d'affaires annuel par rapport à l'exercice précédent, de solliciter une **suspension de paiement des acomptes IS ou IMF.**



Office Togolais des Recettes - OTR



## LA FIBRE AU BOUT DES DOIGTS!

PROMO PROLONGÉE  
JUSQU'AU 24 JUIN

### AIRFIBER MOBILE

# 60 Go

## à 15 000 FCFA

Tapez vite \*919\*10\*3#



Promo du 05 au 14 Juin Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au \*919\*8\*2#

MCCANN



#### Groupe Forum Presse (GFP)

##### Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-TOGO

Siège : Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél 22 61 14 72 / 93 53 54 55 Fax 22-22-09-51

E-mail : forumquotidien@gmail.com

Récépissé n°200/15/05/03/HAAC

#### Directeur de Rédaction

##### Comité de Rédaction

Ayi ATAYI

Kiwi AMEGAH-WOVOE

Michel AKOETE

##### Infographie

ALLYN EKOUÉ MOBALI

Directeur Commercial : Norbert APETOH

Technicien Informatique: Mobali E. ALLYN

Imprimerie SDR (22 22 06 49)

Tirage : 5000 exemplaires